



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE
SAINTE-HÉNÉDINE

Résumé Budget 2025

Le 9 décembre 2024, le conseil municipal a adopté le budget 2025 et le plan triennal d'immobilisation 2025-2026-2027 et tel que requis par la loi nous vous transmettons un résumé.

Grâce à la bonification du versement d'une partie de la TVQ, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il n'y aura pas d'augmentation de la taxe foncière en 2025.

Les ordures sont maintenues également au même taux malgré la fin de la quote-part du recyclage; un montant sera mis en réserve pour compléter la mise en place du tri-compostage qui est exigé par le gouvernement du Québec dans les prochaines années pour atténuer la hausse importante à venir. Le taux pour la vidange des fosses septiques est aussi maintenu au même montant.

Cela fait en sorte que ceux qui ne sont pas desservis par l'aqueduc et les égouts ont un gel de taxe pour 2025. Concernant les contribuables bénéficiant des services d'aqueduc et d'égout, le tarif d'aqueduc augmente de 22\$ par unité et celui des égouts de 40\$ par unité ce qui totalise à 62\$ de plus et représente une hausse de 2.3% pour la résidence moyenne. Ces hausses visent à compenser des dépenses d'entretien et de réparation pour la station d'aqueduc et de renflouer le fonds de roulement pour les égouts suite à la vidange des étangs ayant coûté +/- 600 000\$ réalisées à l'automne 2024. Le budget total de la municipalité s'élève à 2 632 700\$ en 2025 soit une hausse de 2.97% ou de 76 000\$ par rapport à 2024.

Nous vous rappelons que pour permettre à la municipalité de stabiliser ces coûts chacun de nous peut réduire sa production de matières résiduelles en favorisant la réutilisation, le recyclage, et en diminuant à la source l'achat de biens non-nécessaires et peu durables.

La réduction de consommation d'eau demandée par le gouvernement, permettrait également à la municipalité de diminuer ses coûts. Des gestes simples comme s'assurer que les robinets et les toilettes n'ont pas de fuites, remplir le lave-vaisselle et la lessiveuse à capacité ; conserver un pichet d'eau dans le réfrigérateur (afin d'éliminer le chlore résiduel) et éviter de laisser couler l'eau, éviter de remplir la baignoire à ras bord ou douche trop longue laver votre auto avec une chaudière pour diminuer la quantité d'eau requise sont des gestes qui devraient faire partie de votre quotidien. Enfin si vous entendez un bruit anormal provenant de vos tuyaux, veuillez aviser sans délai la municipalité pour une vérification. Dans cet ordre d'idée, le gouvernement exige de la municipalité d'installer des compteurs d'eau dans les commerces et institutions en 2025-2026.

2025 sera une année électorale en novembre. Le conseil a choisi de maintenir le nombre à six conseillers(ères) élus(es) en plus du maire ou de la mairesse malgré le choix offert par le ministre des Affaires municipales pour l'élection générale de 2025.

Le conseil ne prévoit donc pas réaliser de grand projet en 2025 : Des études réalisées 1) Pour raccorder de nouveaux puits, d'agrandir la station d'aqueduc et la mise aux normes de celle-ci en 2026 grâce à une subvention TECQ 2) Prévoir des plans pour réaménager la caserne incendie; 3) Pour faire des plans et devis pour la réfection du bâtiment de service de la piscine suite l'annonce de subvention confirmée en 2024 à cette fin.

Enfin, à la suite au déménagement du CPE dans ses nouveaux locaux de la rue Chabot, la municipalité va remettre le rez-de-chaussée du Centre municipal au goût du jour. Les travaux doivent se réaliser en début d'année. Le conseil appuiera la formation d'un comité pour les fêtes du 175^e en 2027 et le festival de Ste-Hénédine en 2025. Enfin la municipalité poursuivra ses démarches pour obtenir l'autorisation d'avoir un nouveau développement résidentiel avec la MRC et de trouver un ou des projets pour les immeubles acquis de la Fabrique pouvant dynamiser le centre du village dans les prochaines années.

Comme déjà mentionné à plusieurs reprises ceci est mon dernier budget à titre de maire. Ayant siégé pendant plus de vingt ans à ce poste, je prévois me retirer en octobre prochain. Vous remerciant de votre appui pendant ces années et de celui des conseillers(ères) avec qui nous avons pu réaliser plusieurs projets permettant le développement de notre belle municipalité.

Pour le document complet sur le budget, consulter le site internet <https://www.ste-henedine.com/fr/budget-et-verifications-comptable>.

Yvon Asselin, maire

BUDGET 2025

REVENUS

Taxe foncière à 0.78 \$ / 100 \$ évaluation	1 521 000 \$
Aqueduc 413 \$ / unité	196 500 \$
Égout et vidange des étangs 295 \$ / unité	155 300 \$
Ordures, 323 \$ / unité	243 800 \$
Fosses septiques 134 \$ / unité	27 000 \$
Service 911	1 0 000 \$
Compensation tenant lieu de taxes	59 000 \$
Services rendus	197 400 \$
Imposition de droit. amendes et intérêts	35 500\$
Transferts	187 200 \$
Total des revenus	2 632 700\$

DÉPENSES

Conseil et application de la loi	108 200 \$
Gestion financière	275 300 \$
Greffe, évaluation, autres	63 800 \$
Sécurité publique – police, service 911, autres	160 400 \$
Pompiers (excluant frais de financement des camions)	129 850 \$
Voirie	147 500 \$
Enlèvement de la neige	409 550 \$
Éclairage rues et transport en commun	15 000 \$
Réseau distribution d'eau et traitement	134 600 \$
Épuration des eaux usées et réseau d'égout	70 900 \$
Ordures	216 600 \$
Cours d'eau	14 000 \$
Fosses septiques	27 000 \$
Santé et bien-être (aire de jeu CPE, ORH, SHQ)	6 300\$
Urbanisme, développement tourisme	70 700 \$
Loisir et culture (centre municipal, terrain de jeux, bibliothèque, Ovascène et pistes cyclables)	271 500\$
DÉPENSES	
Conseil et application de la loi	108 200 \$
Gestion financière	275 300 \$
Greffe, évaluation, autres	2 632 700 \$

**En résumé
Hausse du budget 2025**

	Dépenses	Variation	%	Justifications principales
Administration	447 300	+ 17 375	+ 4%	Réorganisation administrative Salaires, DAS, fibre internet, vérificateur, assurances, informatique, entretien
Sécurité publique	290 250	+ 22 100	+ 8.2%	Hausse coût SQ, Bonification salaire pompiers, assurance, entretien + réparation et quote-part MRC (préventionniste agricole)
Transport	572 050	+ 52 700	+ 10.1%	Provision déneigement, sel déglçage élargissement rue, nouvel entrepôt (assurance, électricité)
Hygiène milieu	463 100	-1 700	0 %	Hausse pour entretien, réparation, assurance, analyse eau, système alarme. Baisse suite abolition Quote- part recyclage de la MRC
Santé bien-être	6 300	-6 000	-48.7%	Fin location aire de jeu CPE
Aménagement et urbanisme	70 700	0	0	Baisse quote-part MRC. Hausse salaire et DAS
Loisir et culture	271 500	+ 6 700	+25%	Hausse assurance, entretien et réparation subvention fonctionnement, biens divers
Frais financement	260 600	-24 100	- 8.5%	Baisse frais intérêt à rembourser
Remboursement de capital et du fonds de roulement	195 800	+33 100	+ 20.3 %	Hausse remboursement capital et du fonds de roulement
Immobilisations et projet particulier activité	55 100	- 24 175	- 30.5 %	Moins de projets payés comptants
Total	2 632 700	+ 76 000	2.97 %	

	Revenus	Variation	%	Justifications principales
Taxes	2 153 600	42 700	+ 2 %	Hausse tarif aqueduc et égout
Paiement tenant lieu de taxes	59 000	0	0 %	Pas de changement
Services rendus et autres revenus	232 900	-10 100	-4.15 %	Baisse location CM. Hausse Mutation, chiens
Transferts et autres affectations	187 200	43 400	+ 30.2 %	Hausse des transferts du gouvernement
Total	2 632 700	76 000	2.97 %	
Budget 2025	VS	Budget 2024		Variation
2 632 700		2 556 700		2.97 %
IPC (oct. 2023 à oct. 2024)	2 %			

Budget immobilisation 2025 (I)
et projet particulier d'activité (PPA)

PPA	Engagement terrain synthétique école	10 000 \$
I	Remplacement conteneur loisirs	2 000 \$
I	Plan pour réfection caserne	8 000 \$
I	Agrandissement périmètre urbain (service professionnel)	2 000 \$
PPA	Acquisition MUNYS tableau de bord gestion municipale	1 000 \$
PPA	Entretien immeuble du 1307 Ste-Thérèse	10 100\$
PPA	Fêtes 175 ^e (incluant frais incorporation)	10 000 \$
PPA	Pose compteur exigé par MAMH (stratégie économie eau potable) dans institutions commerces, industries (ICI)	8 000 \$
PPA	Aide festival Ste-Hénédine (électricité)	4 000 \$
<u>Total :</u>		55 100 \$

**Autres projets immobilisation dont le financement est prévu avec subvention, emprunt, affectation,
contribution régionale**

Équipement incendie	100 000 \$
Vêtement ville pompier	\$12 000 \$
Projet PPA-CE (2025\$)	30 000 \$
Projet développement résidentiel	1 000 000 \$
Plan mise aux normes usine eau potable	50 000 \$
Travaux mise en aux normes usine eau potable	800 000 \$
Pavage + trottoirs + haie (Dév. Chabot)	250 000 \$
Enseigne remplacement (Ste-Claire)	16 000 \$
Équipement CM (chaises tables électroménagers)	40 000 \$
Plan réfection bâtiment service piscine	25 000 \$

Note : Les montants correspondent à des estimés disponibles à ce jour et ne tiennent pas compte des subventions pouvant être obtenues